



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2015-03-17

PROCÈS-VERBAL de la séance d'ajournement du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine, tenue à la salle du Centre civique de Cap-aux-Meules, le 17 mars 2015 à 11 h 45, sous la présidence de Jonathan Lapierre, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Jonathan Lapierre, président du conseil d'agglomération et maire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
M. Germain Leblanc, conseiller du village de L'Île-du-Havre-Aubert
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée
M. Jean-Mathieu Poirier, conseiller du village de Havre-aux-Maisons
M. Gaétan Richard, conseiller du village de Grande-Entrée

Sont aussi présents :

M. Hubert Poirier, directeur général
M. Jean-Yves Lebreux, greffier

La séance d'ajournement qui devait se tenir le 13 mars dernier a dû être déplacée en raison des mauvaises conditions climatiques.

A1503-327

OUVERTURE DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT

Le président, Jonathan Lapierre, procède à l'ouverture de la séance à 11 h 50.

A1503-328

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Gaétan Richard, appuyée par Richard Leblanc,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance d'ajournement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Services municipaux
 - 3.1 Développement du milieu et des communications
 - 3.1.1 Autorisation de signature – Entente de service – Soutien au travailleur autonome
 - 3.1.2 Dépôt et approbation du rapport sur l'état d'avancement et de réalisation des attentes – Programme d'aide financière aux MRC
 - 3.2. Service de l'ingénierie, des TIC et des bâtiments
 - 3.2.1 Rapport et dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres n° 228 – Réaménagement des espaces de la mairie et du centre communautaire – Projet de construction
4. Affaires diverses
5. Période de questions
6. Clôture de la séance



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2015-03-17

SERVICES MUNICIPAUX

DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET DES COMMUNICATIONS

Pour éviter toute situation de conflit d'intérêts, le conseiller Richard Leblanc se retire afin de ne pas prendre part aux délibérations concernant l'entente de service avec Emploi-Québec.

A1503-329

Autorisation de signature – Entente de service – Soutien au travailleur autonome

CONSIDÉRANT QUE le Centre local de développement (CLD) a assuré, ces dernières années, à même une aide financière accordée par Emploi-Québec, un soutien aux participants à la mesure *Soutien au travailleur autonome* (STA);

CONSIDÉRANT QU' en raison de la réorganisation des interventions en matière de développement économique, les activités du CLD cesseront le 31 mars 2015;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par Emploi-Québec pour que la Municipalité continue d'assurer le soutien aux participants à la mesure du STA;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'autoriser la signature d'une entente à cette fin;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Germain Leblanc,
appuyée par Gaétan Richard,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine maintienne les services de soutien aux participants à la mesure *Soutien au travailleur autonome* à même les fonds accordés pour le développement économique;

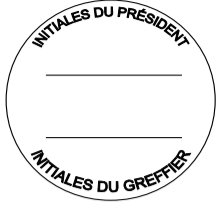
que le conseil d'agglomération autorise la directrice du développement du milieu et des communications, Gabrielle Landry, à signer l'entente de service à intervenir avec Emploi-Québec à cette fin.

A1503-330

Dépôt et approbation du rapport sur l'état d'avancement et de réalisation des attentes – Programme d'aide financière aux MRC

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a signé en mars 2011, avec le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, une entente de gestion dans le cadre du programme d'aide financière aux MRC se terminant le 31 mars 2013;

CONSIDÉRANT la signature d'un avenant prolongeant l'entente au 31 décembre 2014;



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2015-03-17

CONSIDÉRANT QU' en vertu de cette entente, la Municipalité doit fournir au ministre un rapport annuel sur l'état d'avancement et la réalisation des objectifs et attentes;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Richard Leblanc,
appuyée par Jean-Mathieu Poirier,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil d'agglomération approuve le rapport sur l'état d'avancement des objectifs et attentes tel qu'il a été déposé;

que ce rapport soit transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, conformément à l'entente de gestion.

SERVICE DE L'INGÉNIERIE, DES TIC ET DES BÂTIMENTS

A1503-331

Rapport et dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres n^o 228 – Réaménagement des espaces de la mairie et du centre communautaire – Projet de construction

Le maire informe qu'étant donné que l'analyse des soumissions n'est pas terminée et que certaines vérifications doivent être faites auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ce sujet sera traité lors d'une séance ultérieure.

AFFAIRES DIVERSES

A1503-332

Aucun nouveau point n'est porté aux affaires diverses.

A1503-333

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée lors de la période allouée à cet effet.

A1503-334

CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 12 h 3, sur une proposition de Richard Leblanc, appuyée par Gaétan Richard, la séance est levée.

Jonathan Lapierre, président

Jean-Yves Lebreux, greffier